

**CANADA**  
**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MRC DE PORTNEUF**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-LÉONARD-DE-PORTNEUF**  
**LE 2 MARS 2020**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue à la salle du Conseil sise au 260, rue Pettigrew à Saint-Léonard-de-Portneuf, à 19 h 30.

Sont présents les membres du conseil suivants :

Mme Lise Trudel	Conseillère siège # 1
Mme Marie-Ève Moisan	Conseillère siège # 3
Mme Sophie Cantin	Conseillère siège # 4
M. Cédric Champagne	Conseiller siège # 5

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Denis Langlois.

Était également présent M. Bernard Caouette, directeur général et secrétaire-trésorier intérimaire.

Étaient absents :

M. Simon Moisan	Conseiller siège # 2
Mme Nathalie Suzor	Conseillère siège # 6

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19 h 30. Le maire souhaite la bienvenue à tous.

**LÉGISLATION**

35-02-03-20

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Cédric Champagne et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout des points 7.10 — Contrat de validation des données SOMAEU et 7.11 — Coin des rues Principale et Lesage.

**1- OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**2- LÉGISLATION**

- 2.1** Adoption de l'ordre du jour
- 2.2** Adoption du procès-verbal du 13 janvier 2020
- 2.3** Adoption du procès-verbal du 20 janvier 2020
- 2.4** Adoption du procès-verbal du 28 janvier 2020

**3- SUIVI DES DOSSIERS ET DES DÉCISIONS**

- 3.1** Filmer les séances du conseil — En attente de soumission de SMB Informatique et CJSR
- 3.2** Préparation du plan des mesures d'urgence (en cours)

**4- PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS ET/OU D'AJOURNEMENT, SI NÉCESSAIRE**

**5- ADMINISTRATION**

- 5.1** Présentation des comptes payés
- 5.2** Présentation des comptes à payer et des chèques
- 5.3** Formation des comités : (reporté au prochain caucus)
  - 5.3.1** Comité des finances et du personnel  
(trésorerie — administration — législation)  
Caméras pour filmer les séances du conseil
  - 5.3.2** Comité d'urbanisme et environnement  
(CCU, lois et règlements d'urbanisme, mise en valeur du territoire)
  - 5.3.3** Comité des travaux publics — Hygiène du milieu  
(voirie — aqueduc — égouts — transport)
  - 5.3.4** Comité des loisirs, sports, famille, culture et vie communautaire
  - 5.3.5** Comité de la sécurité publique  
(Sécurité incendie et mesures d'urgence)
- 5.4** Autorisation du pro-maire à signer les chèques en l'absence du maire
- 5.5** Offre d'abonnement au réseau d'information municipal du Québec
- 5.6** Demande de commandite pour le Zumbathon de Mirépi

- 5.7 *Participation financière au transport adapté pour 2020*
- 5.8 *Demande d'appui — Mois de la jonquille*
- 5.9 *Soumission pour les bureaux (voir point 8.2)*
- 5.10 *Conditions salariales des employés (reporté au prochain caucus)*
- 5.11 *Équité salariale (reporté au prochain caucus)*
- 5.12 *Centre Vacances lac Simon — Offre de services*
- 5.13 *Demande de contribution financière — Exposition agricole de Portneuf*
- 5.14 *Contrat d'entretien de PG Solutions et Accès-Cité Territoire*
- 5.15 *Proposition d'assurances*
- 5.16 *Demande de commandite — Album des finissants de l'école secondaire Louis-Jobin*
  
- 6- **URBANISME ET ENVIRONNEMENT**
- 6.1 *Rapport écrit de l'inspecteur en bâtiment, environnement et permis*
- 6.2 *MRC de Portneuf — Compilation des permis de constructions neuves*
- 6.3 *464-19 — Adoption du premier projet et consultation publique*
- 6.4 *465-19 — Adoption du projet de règlement*
- 6.5 *466-19 — Adoption du projet de règlement*
- 6.6 *467-19 — Adoption du projet de règlement*
- 6.7 *RMU-2019-1 — Adoption du règlement*
- 6.8 *Adoption du second projet du règlement d'annexion*
  
- 7- **VOIRIE — TRANSPORT — TRAVAUX PUBLICS — HYGIÈNE DU MILIEU**
- 7.1 *Rapport écrit de l'inspecteur aux travaux publics*
- 7.2 *Salaire de M. Alexandre Paradis*
- 7.3 *Résolution pour ratifier les dépenses*
- 7.4 *Demande de panneaux d'interdiction de stationnement*
- 7.5 *Demande d'un panneau d'arrêt à l'angle des rues Pettigrew et Piché*
- 7.6 *Programme d'aide à la voirie locale Volet — Projets particuliers d'amélioration*
- 7.7 *Travaux de réparation de l'aqueduc rue Principale (discussion)*
- 7.8 *Contrat d'entretien de la génératrice (2020-2022)*
- 7.9 *Rapport annuel gestion de l'eau potable*
- 7.10 *Contrat de validation des données SOMAEU*
- 7.11 *Coin des rues Principale et Lesage.*
  
- 8- **LOISIRS – SPORTS - CULTURE – FAMILLE – VIE COMMUNAUTAIRE**
- 8.1 *Rapport de l'agente du développement communautaire*
- 8.2 *Soumission pour les bureaux*
- 8.3 *Demande de soutien — Journée internationale des droits des femmes dans Portneuf*
- 8.4 *Demande de don pour les proches aidants*
- 8.5 *Budget pour le Défi Santé*
- 8.6 *Terrain de jeux — Tarif non-résident*
- 8.7 *Terrain de jeux — Modalité de paiement*
- 8.8 *Terrain de jeux — Grille des salaires*
- 8.9 *Terrain de jeux — Théo Piché*
- 8.10 *Mauvaise créance en loisir*
- 8.11 *Adhésion au cadre de référence de l'Association des camps du Québec*
- 8.12 *Achat de jardinières et potée fleuries*
  
- 9- **SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 9.1 *Collecte des besoins — Sûreté du Québec*
- 9.2 *Rapport du Service incendie de St-Raymond*
  
- 10- **RAPPORTS DES COMITÉS**
  
- 11- **SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS ET/OU D'AJOURNEMENT, SI NÉCESSAIRE**
  
- 12- **BORDEREAU DE CORRESPONDANCE**
- 12.1 *FQM — Priorités budgétaires et mémoire sur le projet de loi # 48 et la réforme de la fiscalité agricole*
- 12.2 *OMGHP — États de résultats*
- 12.3 *MAMH — Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique*
- 12.4 *Prix créateurs d'emplois du Québec*
- 12.5 *Nouveau soutien offert aux municipalités amies des aînés*
- 12.6 *Invitation au déjeuner des gens d'affaires de la Ville de Donnacona*
- 12.7 *Réseau femmes et politique municipale — Invitation à un colloque*
- 12.8 *Municipalité amie des aînés — Invitation au 32e colloque*
- 12.9 *M. Vincent Caron — Nouveau programme sur le patrimoine immobilier*
- 12.10 *CAMF — Invitation au 32e colloque*
- 12.11 *Municipalité de Rivière-à-Pierre — Invitation à la présentation du nouveau comité de la Politique familiale*

**13- VARIA**

**14- LEVÉE DE LA SÉANCE**

36-02-03-20 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 JANVIER 2020**

Il est proposé par Mme Sophie Cantin et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 13 janvier 2020.

37-02-03-20 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 JANVIER 2020**

Il est proposé par Mme Sophie Cantin et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 20 janvier 2020.

38-02-03-20 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 28 JANVIER 2020**

Il est proposé par Mme Sophie Cantin et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 28 janvier 2020.

#### **SUIVI DES DOSSIERS ET DES DÉCISIONS**

##### **FILMER LES SÉANCES DU CONSEIL – EN ATTENTE DE SOUMISSION DE SMB INFORMATIQUE**

De l'information a été transmise.

##### **PRÉPARATION DU PLAN DES MESURES D'URGENCE (EN COURS)**

De l'information a été transmise.

##### **PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

##### **ADMINISTRATION**

##### **PRÉSENTATION DES COMPTES PAYÉS**

Les comptes payés au montant de 102 082.19 \$ sont présentés et annexés au présent procès-verbal.

39-02-03-20 **PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER ET DES CHÈQUES**

Pour discuter de ce point, M. Denis Langlois, maire, quitte son siège et s'assoit dans la salle.

Il est proposé par Mme Marie-Ève Moisan et résolu unanimement d'accepter les comptes à payer au montant de 124 463.19 \$ annexés au présent procès-verbal.

M. Langlois reprend son siège.

##### **FORMATION DES COMITÉS**

Le suivi se fera en caucus.

##### **AUTORISATION AU PRO-MAIRE À SIGNER LES CHÈQUES EN L'ABSENCE DU MAIRE**

Le directeur général intérimaire, M. Bernard Caouette, donne de l'information concernant ce point.

40-02-03-20

### **OFFRE D'ABONNEMENT AU RÉSEAU D'INFORMATION MUNICIPAL DU QUÉBEC**

Il est proposé par Mme Lise Trudel et résolu unanimement d'adhérer Réseau d'information municipal du Québec pour un montant annuel de 285 \$.

### **DEMANDE DE COMMANDITE POUR LE ZUMBATHON DE MIRÉPI**

M. Caouette verra à établir la liste des dons de 2019. Ce point sera discuté à la prochaine séance.

### **PARTICIPATION FINANCIÈRE AU TRANSPORT ADAPTÉ POUR 2020**

Aucune résolution n'a à être adoptée pour le transport adapté par la municipalité de St-Léonard.

41-02-03-20

### **DEMANDE D'APPUI – MOIS DE LA JONQUILLE**

CONSIDÉRANT QUE chaque année, plus de 55 000 Québécois et Québécoises reçoivent un diagnostic de cancer et que cette annonce représente un choc important que se répercute dans toutes les sphères de leur vie;

CONSIDÉRANT QUE pour chaque personne touchée, une à trois personnes de son entourage prendront le rôle de proche aidant;

CONSIDÉRANT QU'environ quatre cancers sur dix peuvent être évités en adaptant un mode de vie sain et en mettant en place des politiques de santé qui protègent les Québécois et les Québécoises;

CONSIDÉRANT QUE la survie pour tous les cancers combinés a augmenté de 8 %, passant de 55 % en 1992 à 63 % en 2019, et que c'est grâce au financement de recherches novatrices que nous y sommes parvenus et que nous pouvons poursuivre notre objectif d'un monde sans cancer;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer est le seul organisme de bienfaisance national qui vient en aide à tous les Québécois et Québécoises atteints de tous les types de cancer et leurs proches, à travers la recherche, la prévention, l'accès à un réseau d'aide, l'information basée sur les dernières données probantes et la défense de l'intérêt public;

CONSIDÉRANT QUE la vie est plus grande que le cancer, qu'elle ne se résume pas à un diagnostic. À la chimiothérapie. Aux cicatrices. Par l'entremise de ses programmes, la Société canadienne du cancer aide les Québécois et Québécoises à tisser des liens avec les autres et à leur assurer une qualité de vie et un bien-être;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est connu comme étant le Mois de la jonquille, qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage alors les Québécois et Québécoises à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Cédric Champagne et résolu unanimement :

- DE DÉCRÉTER que le mois d'avril est le Mois de la jonquille;
- QUE le conseil municipal de la municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

### **SOUSSION POUR LES BUREAUX**

Les membres du conseil souhaitent recevoir de nouvelles offres pour un maximum de 5 000 \$ plus les taxes applicables.

### **CONDITIONS SALARIALES DES EMPLOYÉS**

Ce point est reporté au prochain caucus.

### **ÉQUITÉ SALARIALE**

Ce point est reporté au prochain caucus.

### CENTRE VACANCES LAC SIMON — OFFRE DE SERVICE

Ce point est reporté au prochain caucus.

### DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE — EXPOSITION AGRICOLE DE PORTNEUF

Il a été décidé de ne pas donner suite à cette demande.

42-02-03-20

### CONTRAT D'ENTRETIEN DE PG SOLUTIONS ET ACCÈS-CITÉ TERRITOIRE

CONSIDÉRANT la proposition de PG Solutions relativement au contrat d'entretien et du soutien des applications pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020;

CONSIDÉRANT QUE la proposition de PG Solutions se résume comme suit :

Contrat d'entretien et du soutien des applications au montant de 2 575 \$ plus taxes :

- Logiciel de gestion des fosses septiques 1 080 \$
- Gestion des données multimédias 550 \$
- Dossier central 555 \$
- Gestion de carte JMAP 390 \$

Contrat d'entretien et du soutien des applications au montant de 5 065 \$ plus taxes :

- Comptes-fournisseurs et réclamations de taxes 1 055 \$
- Grand-livre, budget et comptes-clients 1 105 \$
- Paie 875 \$
- Taxation, perception et comptes-client 1 565 \$
- Télétransmission : MAPAQ 0 \$
- Plate-forme de base Accès-Cité 465 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Cédric Champagne et résolu unanimement d'accepter la proposition de PG Solutions, reçue le 1<sup>er</sup> décembre 2019, au montant total de 7 640 \$ plus taxes.

### PROPOSITION D'ASSURANCES

De l'information a été donnée.

43-02-03-20

### DEMANDE DE COMMANDITE — ALBUM DES FINISSANTS DE L'ÉCOLE SECONDAIRE LOUIS-JOBIN

Il est proposé par Mme Marie-Ève Moisan et résolu unanimement que la municipalité accorde à l'école Louis-Jobin un montant de 55 \$ comme contribution financière pour la 28<sup>e</sup> édition de l'album des finissants de l'école secondaire Louis-Jobin.

### URBANISME ET ENVIRONNEMENT

#### RAPPORT ÉCRIT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT, ENVIRONNEMENT ET PERMIS

Le rapport écrit de M. Alexandre Jobin, inspecteur en bâtiment et en environnement, est déposé séance tenante et joint au présent procès-verbal.

### MRC DE PORTNEUF — COMPILATION DES PERMIS DE CONSTRUCTIONS NEUVES

De l'information a été transmise.

44-02-03-20

### 464-19 — ADOPTION DU PREMIER PROJET ET CONSULTATION PUBLIQUE

Il est proposé par Mme Lise Trudel et résolu unanimement d'adopter le premier projet du règlement # 464-19 modifiant le plan d'urbanisme # 396-12 concernant l'agrandissement de l'affectation résidentielle de villégiature.

45-02-03-20 **465-19 – ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT**

Il est proposé par Mme Lise Trudel et résolu unanimement d'adopter le projet du règlement # 465-19 modifiant règlement de zonage # 400-12 afin de créer la zone résidentielle de villégiature RV-13.

46-02-03-20 **466-19 – ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT**

Il est proposé par Mme Lise Trudel et résolu unanimement d'adopter le projet du règlement # 466-19 modifiant règlement de lotissement # 399-12 afin d'ajouter des dispositions particulières à la zone RV-13.

47-02-03-20 **467-19 – ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT**

Il est proposé par Mme Lise Trudel et résolu unanimement d'adopter le projet du règlement # 467-19 modifiant le plan d'urbanisme # 397-12, le règlement de lotissement # 398-12, ainsi que le règlement de zonage # 400-12 afin d'assurer la concordance avec le règlement # 390 modifiant le schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Portneuf.

48-02-03-20 **RMU-2019-1 – ADOPTION DU RÈGLEMENT**

Il est proposé par Mme Marie-Ève Moisan et résolu unanimement d'adopter le règlement RMU-2019-1 modifiant le règlement uniformisé RMU-2019 relatif à la sécurité et à la qualité de vie concernant les pénalités relatives aux dispositions sur les nuisances, la paix et le bon ordre.

49-02-03-20 **ADOPTION DU SECOND PROJET DU RÈGLEMENT D'ANNEXION**

Il est proposé par Mme Marie-Ève Moisan et résolu unanimement d'adopter le second projet du règlement # 469-20 décrétant l'annexion d'une partie du territoire de Sainte-Christine-d'Auvergne.

**VOIRIE – TRANSPORT – TRAVAUX PUBLICS – HYGIÈNE DU MILIEU**

**RAPPORT ÉCRIT DE L'INSPECTEUR AUX TRAVAUX PUBLICS**

Le rapport écrit de M. Denis Grégoire, inspecteur des travaux publics, est déposé séance tenante et joint au présent procès-verbal.

**SALAIRE DE M. ALEXANDRE PARADIS**

Ce point sera traité à la prochaine séance.

50-02-03-20 **RÉSOLUTION POUR RATIFIER LES DÉPENSES**

CONSIDÉRANT la facture de CGR Procédé du 9 février 2020 au montant de 3 469.95 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Cédric Champagne et résolu unanimement de payer la facture de CGR Procédé au montant de 3 469.95 \$.

**DEMANDE DE PANNEAU D'INTERDICTION DE STATIONNEMENT**

Ce point est reporté au prochain caucus. Il est cependant accepté de mettre des panneaux d'interdiction de stationnement des deux côtés de la rue Pettigrew face à l'école.

**DEMANDE DE PANNEAU D'ARRÊT À L'ANGLE DES RUES PETTIGREW ET PICHE**

Ce point est reporté au prochain caucus.

51-02-03-20

**PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE VOLET –PROGRAMME PARTICULIERS D'AMÉLIORATION**

CONSIDÉRANT QUE M. Bernard Caouette a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du programme d'aide à la voirie locale(PAV);

CONSIDÉRANT QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

CONSIDÉRANT QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

CONSIDÉRANT QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Sophie Cantin et résolu unanimement que le conseil municipal de St-Léonard-de-Portneuf approuve les dépenses d'un montant de 14 538.59 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

**TRAVAUX DE RÉPARATION DE L'AQUEDUC RUE PRINCIPALE (DISCUSSION)**

Cette discussion est reportée.

52-02-03-20

**CONTRAT D'ENTRETIEN DE LA GÉNÉRATRICE (2020-2022)**

CONSIDÉRANT la réception d'un contrat de service (2020-2022) pour l'entretien de la génératrice;

CONSIDÉRANT QUE l'offre est d'une durée de trois ans;

CONSIDÉRANT les tarifs de 556 \$ plus taxes / an pour l'entretien planifié et 246.50 \$ plus taxes / an pour les pièces d'entretien;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Lise Trudel et résolu unanimement d'accorder le contrat de service (2020-2022) pour l'entretien de la génératrice à l'entreprise Génératrice Drummond au montant de 802.51 \$ plus taxes / an.

**RAPPORT ANNUEL GESTION DE L'EAU POTABLE**

Le rapport annuel de la gestion de l'eau potable est déposé séance tenante.

53-02-03-20

**CONTRAT DE VALIDATION DONNÉES SOMAEU**

Il est proposé par M. Cédric Champagne et résolu unanimement d'accepter la proposition de CIMA+ au coût annuel de 2 040 \$ plus taxes pour effectuer la validation des données SOMAEU pour l'année 2020.

**COIN RUES PRINCIPALE ET LESAGE**

Il sera demandé au Service des travaux publics d'enlever la neige sur les coins des rues Principale, Lesage et Moisan afin d'améliorer la visibilité.

**LOISIRS – SPORTS - CULTURE – FAMILLE – VIE COMMUNAUTAIRE**

**RAPPORT DE L'AGENTE DU DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE**

Le rapport écrit de Mme Laurie Beaupré, agente de développement communautaire en milieu municipal, est déposé séance tenante et joint au présent procès-verbal.

**SOUSSION POUR LES BUREAUX**

Voir le point 5.9.

**DEMANDE DE SOUTIEN – JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES DANS PORTNEUF**

Il est convenu de ne pas accéder à cette demande.

**DEMANDE DE DON POUR LES PROCHES AIDANTS**

Il est convenu de ne pas accéder à cette demande.

54-02-03-20 **BUDGET POUR LE DÉFI SANTÉ**

Il est proposé par Mme Sophie Cantin et résolu unanimement d'accorder un montant maximum de 150 \$ au Service des loisirs afin d'offrir aux participants, trois (3) cours gratuits, dans le cadre de l'activité Défi Santé.

55-02-03-20 **TERRAIN DE JEUX – TARIF NON-RÉSIDENT**

Il est proposé par Mme Marie-Ève Moisan et résolu unanimement d'augmenter le tarif du terrain de jeux de 5 \$ par semaine pour les non-résidents.

56-02-03-20 **TERRAIN DE JEUX – MODALITÉ DE PAIEMENT**

Il est proposé par Mme Marie-Ève Moisan et résolu unanimement d'adopter les tarifs suivants pour le terrain de jeux qui aura lieu en 2020 ainsi que les horaires du terrain de jeux et du service de garde :

**Tarifification terrain de jeux 2020**

	IND. Sans SDG	Famille Sans SDG (jusqu'à 3 enf.)	IND. Avec SDG	Famille Avec SDG (jusqu'à 3 enf.)
Semaine 1	30 \$	50 \$	42 \$	74 \$
Semaine 2	30 \$	50 \$	42 \$	74 \$
Semaine 3	35 \$	59 \$	50 \$	89 \$
Semaine 4	35 \$	59 \$	50 \$	89 \$
Semaine 5	35 \$	59 \$	50 \$	89 \$
Semaine 6	35 \$	59 \$	50 \$	89 \$
Semaine 7	35 \$	59 \$	50 \$	89 \$

- Le transport pour le lac Simon est inclus.
- Le tarif à la journée est de 16 \$ par jour.
- Il est possible d'effectuer le paiement total en 2 versements : le premier versement durant la semaine d'inscription, et le 2<sup>e</sup> paiement maximum pour la première journée du terrain de jeu (le 22 juin.)
- Si les frais du terrain de jeu ne sont pas acquittés avant le 22 juin, l'enfant sera refusé de participer au terrain de jeu.
- Le tarif sera majoré de 30 % après la période d'inscription.
- Les inscriptions aux semaines de terrain de jeux se font maximum jusqu'au 12 juin. Aucune inscription n'est acceptée après cette date.
- 5 \$ par semaine seront ajoutés pour les non-résidents.
- À partir du 4<sup>e</sup> enfant : 20 \$ par enfant s'ajoute / semaine.

57-02-03-20 **TERRAIN DE JEUX – GRILLE DES SALAIRES**

Il est proposé par Mme Marie-Ève Moisan et résolu unanimement d'accepter le tableau concernant l'échelle salariale pour le personnel attiré au terrain de jeux pour l'été 2020 comme suit :



<u>ANNÉES D'EXPÉRIENCE</u>	<u>SALAIRES 2020</u>	
1 <sup>re</sup> année	Salaire minimum	13.10 \$
2 <sup>e</sup> année	+ 0.50 \$	13.60 \$
3 <sup>e</sup> année	+ 0.50 \$	14.10 \$
4 <sup>e</sup> année	+ 0.50 \$	14.60 \$
5 <sup>e</sup> année	+ 0.50 \$	15.10 \$

*Note : Cette même grille des salaires sera applicable pour les années subséquentes et variera selon le salaire minimum décrété.*

58-02-03-20

#### **TERRAIN DE JEUX – THÉO PICHÉ**

CONSIDÉRANT QUE Mme Christine Genois désire intégrer son fils, Théo Piché, au sein d'un camp de jour afin de lui permettre de vivre une expérience de loisir avec d'autres jeunes;

CONSIDÉRANT QUE Théo requiert un encadrement particulier et un accompagnement spécialisé au sein des activités régulières;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Saint-Raymond, qui possède tous les équipements requis pour d'accueillir Théo au camp de jour, accepte d'intégrer l'enfant, conditionnellement à ce que les frais soient assumés par la municipalité de Saint-Léonard, soit approximativement un montant de 5 730 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Marie-Ève Moisan et résolu unanimement d'autoriser l'inscription de Théo Piché au Service des loisirs de Saint-Raymond, au frais de la municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf;

#### **MAUVAISE CRÉANCE EN LOISIR**

Une lettre sera envoyée aux mauvais payeurs leur mentionnant qu'aucune nouvelle inscription ne sera considérée (activités et camp de jour) avant le paiement entier de ladite activité.

59-02-03-20

#### **ADHÉSION AU CADRE DE RÉFÉRENCE DE L'ASSOCIATION DES CAMPS DU QUÉBEC**

Il est proposé par M. Cédric Champagne et résolu unanimement :

- D'ACCEPTER l'adhésion au cadre de référence de l'Association des camps du Québec;
- D'AUTORISER le paiement de 150 \$ plus taxes.

60-02-03-20

#### **ACHAT DE JARDINIÈRES ET POTÉES FLEURIS**

Il est proposé par Mme Lise Trudel et résolu unanimement d'autoriser l'achat de :

12 jardinières à 50 \$ chacune pour un total de 600 \$;

4 pots au sol 60 \$ chacun pour un total de 240 \$;

1 quadruple bac pour un maximum de 160 \$.

#### **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

##### **COLLECTE DES BESOINS – SÛRETÉ DU QUÉBEC**

M. Bernard Caouette verra à aviser la Sûreté du Québec de la problématique des VTT et des véhicules de type motocross en été, dans le village de St-Léonard. Il sera aussi mentionné qu'il serait bon d'avoir une visibilité de leur part sur les heures scolaires pour obtenir un effet dissuasif particulièrement dans le coin du garage Verreault et sur la rue Principale secteur du village.

##### **RAPPORT DU SERVICE DES INCENDIES – DÉCEMBRE 2019**

Le rapport du service des incendies de décembre 2019 a été présenté aux membres du conseil.

## **RAPPORTS DES COMITÉS**

Ce point est reporté.

## **SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS**

Première question de M. Georges Normand, du comité de citoyen de Ste-Christine-d'Auvergne, désire obtenir l'échéancier du dossier d'annexion d'une partie du territoire de Ste-Christine-d'Auvergne.

M. Denis Langlois, maire, verra à appeler M. Simon Moisan, conseiller.

## **BORDEREAU DE CORRESPONDANCE**

FQM — Priorités budgétaires et mémoire sur le projet de loi # 48 et la réforme de la fiscalité agricole

OMGHP — États de résultats

MAMH — Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique

Prix créateurs d'emplois du Québec

Nouveau soutien offert aux municipalités amies des aînés

Invitation au déjeuner des gens d'affaires de la Ville de Donnacona

Réseau femmes et politique municipale — Invitation à un colloque

Municipalité amie des aînés — Invitation au 32e colloque

M. Vincent Caron — Nouveau programme sur le patrimoine immobilier

CAMF — Invitation au 32e colloque

Municipalité de Rivière-à-Pierre — Invitation à la présentation du nouveau comité de la Politique familiale

## **VARIA**

## **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Tous les sujets étant épuisés, le Maire procède à la levée de l'assemblée à 20 h 36.

Monsieur Denis Langlois  
Maire

Monsieur Bernard Caouette  
Directeur général  
et secrétaire-trésorier intérimaire

Je, Denis Langlois, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.